

La taille

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **39 (1903)**

Heft 147

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

viennent donc confirmer le fait déjà constaté sur les autres os des membres des sept squelettes de Chamblandes, à savoir le fort développement musculaire, lequel est à peu près général.

LA TAILLE.

La taille moyenne des populations néolithiques de Chamblandes est relativement faible ; en tout cas elle est très fortement au-dessous de la moyenne :

Taille masculine moyenne . . .	1 m. 582
» féminine » . . .	1 m. 486

La différence sexuelle serait ainsi de 96 mm.

Au Schweizersbild M. le professeur Kollmann a obtenu une taille de 1 m. 662 pour un squelette masculin et de 1 m. 424 pour trois squelettes féminins (pygmées). La différence entre la taille moyenne des squelettes de Chamblandes et celle des femmes du Schweizersbild serait ainsi très minime et nous pourrions considérer les femmes n^{os} 2, 7 et 19 qui sont âgées et ont par conséquent atteint toute leur croissance (taille de 1 m. 488 ; 1 m. 473 et 1 m. 46), comme rentrant dans la catégorie des pygmées de M. le professeur Kollmann.

D'après M. le professeur Testut, la taille de l'homme de Chancelade aurait été de 1 m. 50 ou 1 m. 51.

Nous pouvons comparer la taille des squelettes de Chamblandes avec celle des autres séries néolithiques ¹ :

	Hommes.	Femmes.
Caverne de l'Homme-Mort	1 m. 622	1 m. 493
Grotte sépulcrale de Géménos (Bouches-du-Rhône)	1 m. 656	1 m. 506
Grotte de Rousson (Gard)	1 m. 630	1 m. 473
Grotte d'Orrouy (Oise)	1 m. 628	1 m. 530
Grotte sépulcrale de Courjeonnet (Marne). . .	1 m. 636	1 m. 475
Crypte sépulcrale de Vichel (Aisne)	1 m. 618	1 m. 505

¹ J. Rahon, *Recherches sur les ossements anciens et préhistoriques en vue de la reconstitution de la taille*. «Mém. Soc. anth.», Paris, 2^e série. Tome IV.

	Hommes	Pemmes
Grotte Saint-Orreri (Sardaigne).	1 m. 676	1 m. 526
Sépultures préhistoriques de l'Ardèche	1 m. 633	1 m. 525
Dolmens de Belgique.	1 m. 590	1 m. 504
Dolmens de Port-Blanc (presqu'île de Quiberon).	1 m. 637	1 m. 486
Dolmens de la Lozère	1 m. 659	—
Dolmens de l'Indre	1 m. 660	1 m. 548
Caveau funéraire dolménique de Crécy-en-Vexin.	1 m. 637	1 m. 546
Dolmen des Vignettes, à Léry (Eure)	1 m. 638	—
Dolmen de Mareuil-les-Meaux	1 m. 639	—
Dolmen de la cave aux Fées à Breuil (Seine-et-Oise)	1 m. 612	1 m. 50
Allée couverte des Mureaux (Seine-et-Oise . . .	1 m. 636	1 m. 509
Sépulture dolménique de Bray-sur-Seine	1 m. 600	1 m. 492
Dolmen de Compans (près de Luzarches)	1 m. 605	—
Dolmen de la Croix des Cosaques (Châlons-s.-M.)	1 m. 620	—
Sépulture de Brézé (Maine-et-Loire)	1 m. 627	1 m. 477
Grotte sépulcrale de Feigneux (Oise)	1 m. 599	1 m. 499
Tourbières de la Somme.	1 m. 630	—
Dolmen d'Épône (Seine-et-Oise)	1 m. 606	1 m. 546
Sépulture néolithique de Châlons-sur-Marne . .	1 m. 634	1 m. 535

L'on voit par les chiffres ci-dessus que la taille des populations préhistoriques de Chamblandes est, d'une manière générale, bien inférieure à celle des autres populations néolithiques et surtout à celle des Vaudois actuels ¹.

Indice de grosseur des os longs.

M. Manouvrier a institué cet indice ² pour exprimer la robustesse des os, laquelle est en rapport avec la muscu-

¹ D^r J. Morax, *Statistique médicale du canton de Vaud*, p. 8. Lausanne, 1899. La taille moyenne des jeunes Vaudois de dix-neuf ans est de 1 m. 65 d'après la statistique des visites sanitaires du recrutement militaire faites dans la période de la vie où le maximum de croissance n'est pas encore obtenu.

² L. Manouvrier, *Etude des squelettes antiques de Collonges, près Rémigny (Bourgogne)*. « Bulletin de la Soc. d'Anthrop. de Paris, » 1895.

lature et les dimensions transversales du corps, aussi le considère-t-il comme pouvant indiquer la *macroskélie* (individus dont le membre inférieur est long relativement à la taille), ou la *microskélie* (individus qui ont le membre inférieur court par rapport à la taille)¹, car ce sont très généralement les individus les plus trapus qui ont les membres courts par rapport au buste.

D'après les tableaux qui suivent on pourra remarquer que l'indice de grosseur varie peu suivant les os chez le même individu et que, toujours, c'est le tibia qui possède l'indice le plus élevé.

Indices des os longs.

Ordination d'après l'indice céphalique croissant.

SQUELETTES MASCULINS						
Corps	Fémurs	Tibias	Humérus	Platycnémie	Platymérie	Ind. pilastrique
22	21,10	22,07	—	50,18	76,12	111,77
13	20,28	22,72	—	61,11	73,93	117,69
4	20,33	20,79	19,01	61,7	77,28	109,61
6	19,71	21,06	20,10	68,18	76,95	112
8	20,27	22,32	21,31	60,27	59,99	87,63
24	20,25	22,25	22,30	67,71	69,86	100
11	19,49	20,66	19,43	64,64	74,59	105,69
17	22,12	—	—	63,33	79,41	123
SQUELETTES FÉMININS						
19	21,20	22,54	21,48	60	74,65	100
9	21,01	21,87	19,60	72,61	75,95	104,17
25	—	22,50	21,20	71,63	70,62	118,03
2	20,67	20,96	19,09	69,59	78,59	94,08
12	18,75	20,52	19,09	64,71	75,86	119,20
7	21,76	23,66	21,05	63,69	80,09	114
21	—	—	18,97	65,08	70	97,88

D'après les chiffres qui précèdent, les individus les plus microskèles de notre série seraient les n^{os} 13, 8 et 24

¹ L. Manouvrier, *La détermination de la taille d'après les grands os des membres*. « Mémoires de la Société d'Anthr. de Paris, » 2^e série. Tome IV, p. 360.

pour les hommes (taille de 1^m595, 1^m613 et 1^m486) et 7, 19 et 25 pour les femmes (taille de 1^m473, 1^m460 et 1^m356). Les plus macroskèles seraient les hommes n^{os} 11 et 4 (taille de 1^m60 et 1^m604) et la femme n^o 12 (taille de 1^m578. Etant donné ces faits, il y aurait peut-être lieu d'élever légèrement la taille des premiers et d'abaisser un peu celle des seconds.

Longueur et proportions des segments des membres.

Le rapport centésimal du radius à l'humérus constitue *l'indice radio-huméral* ou *antibrachial*; celui du tibia au fémur constitue *l'indice tibio-fémoral*. Ces deux indices présentant des variations assez étendues suivant les races, nous pouvons rechercher quelle place occupent, sous ce rapport, les populations préhistoriques de Chamblandes dans la série ethnique. L'indice radio-huméral moyen est de **77,41** pour les hommes et de **76,54** pour les femmes. En le comparant à d'autres moyennes¹ nous obtenons la sériation suivante :

TYPES.	Indice radio-huméral.	
	♂	♀
Européens	72,5	72,4
Néo-Calédoniens	76,0	75,8
Australiens	76,6	—
Américains du Nord	77,4	74,4
Néolithiques de Chamblandes	77,41	76,54
Squelette de Chancelade	78,66	—
Nègres	79,0	78,3
Fuégiens	80,6	76,3
Andamans	81,5	79,7

¹ Topinard, *Eléments d'anthropologie générale*. Paris, 1885, p. 1043.
R. Martin, *Zur Physischen Anthropologie der Feuerländer*.
Testut, *loc. cit.*, p. 224.

Les néolithiques de Chamblandes viennent donc se placer, sous le rapport de l'indice radio-huméral, immédiatement à côté du squelette quaternaire de Chancelade, entre les Américains du Nord et les Nègres, se tenant à ce point de vue à une distance assez grande des races européennes pour prendre place à côté des races colorées.

Nous voyons, d'autre part, que, comme c'est presque toujours le cas, le radius est un peu plus court par rapport à l'humérus dans la série des femmes.

Le tibia, par contre, est un peu plus long par rapport au fémur dans la série féminine. L'indice tibio-fémoral moyen est de **82,46** pour les hommes et de **82,92** pour les femmes.

Comme l'indice radio-huméral, l'indice tibio-fémoral éloigne un peu les populations néolithiques de Chamblandes des races européennes actuelles pour les rapprocher des races colorées. Nous avons, en effet ¹ :

TYPES.	Indice tibio-fémoral.	
	♂	♀
Européens	81,1	80,3
Australiens	82,1	—
Polynésiens.	82,2	—
Néolithiques de Chamblandes .	82,46	82,92
Nègres d'Afrique	82,9	84,4
Fuégiens	83,0	81,5
Tasmaniens	83,6	82,3
Néo-Calédoniens	83,1	84,5

¹ Topinard, *Eléments d'Anthropologie*, p. 1045.

Longueur et proportions des segments des membres.*Ordination d'après l'indice céphalique croissant.*

SQUELETTES MASCULINS						
Corps	Fémurs	Tibias	Indice Tibio-Fémoral	Humérus	Radius	Indice Radio-Huméral
22	410	338	82,19	—	232	—
13	415	339	81,69	—	—	—
4	415	356	86,02	306	224	73,24
6	413	334	80,28	291	229	78,69
8	429	354	82,52	305	240	78,69
24	395	319	80,76	278	209	75,17
11	413	346	83,77	283	230	81,27
Moyenn ^e			82,46			77,41
SQUELETTES FÉMININS						
19	382	315	82,46	270	—	—
9	393	336	85,49	280	215	76,78
25	—	280	—	250	—	—
2	389	322	82,77	275	210	76,36
12	423	346	81,79	296	232	78,38
7	386	317	82,12	266	204	76,70
21	—	—	—	290	216	74,48
Moyenn ^e			82,92			76,54

Rapports des membres supérieurs et inférieurs à la taille = 100.*Ordination d'après l'indice céphalique croissant.*

SQUELETTES MASCULINS					
Corps	Taille	Radius + Humérus	Rapport	Tibia + Fémur	Rapport
22	1m60	—	—	748	46,75
13	1m595	—	—	754	47,33
4	1m604	530mm	33,04	771	47,76
6	1m579	520	32,93	747	47,31
8	1m613	545	33,72	783	48,54
24	1m486	487	32,82	714	48,05
11	1m60	513	32,06	759	47,44
Moyenne	—	—	32,91	—	47,60
SQUELETTES FÉMININS					
19	1m46	—	—	697	47,78
9	1m515	495	32,67	729	48,12
2	1m488	485	32,59	711	47,78
12	1m577	528	33,47	779	43,08
7	1m473	470	31,91	703	47,72
21	1m535	506	32,93	—	—
Moyenne	—	—	32,72	—	46,90

Le tableau ci-dessus nous donne le rapport de la longueur totale du membre supérieur (sans la main) et du membre inférieur (sans le pied) à la taille. Les moyennes obtenues ne permettent pas de classer les populations de Chamblandes avec les autres séries ethniques. Nous avons, en effet :

	R. + H.		T. + F.	
	♂	♀	♂	♀
Néolithiques de Chamblandes	32,91	32,72	47,60	46,90
Européens	35	34,1	49,4	49,5
Squelette de Chancelade . .	35,7	—	—	—
Australiens	35,9	—	50,9	—
Nègres africains	35,5	35,3	51	52,2

Ces indices séparent complètement les populations de Chamblandes des autres séries actuelles auxquelles nous pouvons les comparer. Nous ne connaissons pas de séries préhistoriques où ces indices ont été calculés, mais il est probable que, grâce à la sériation désordonnée à laquelle ils conduisent, nous ne pourrions pas les utiliser pour un classement ethnique rationnel; il faut attendre pour cela des mensurations plus nombreuses sur de nouvelles séries.

* * *

Si nous comparons, maintenant que nous sommes arrivés au bout de notre tâche, nos squelettes préhistoriques de Chamblandes, pris dans leur ensemble, aux races européennes actuelles, nous voyons qu'ils en diffèrent sensiblement sous beaucoup de rapports et qu'ils nous présentent tantôt des caractères de supériorité, tantôt des caractères d'infériorité :

Les *caractères de supériorité* sont identiques à ceux qu'a signalés M. le Dr Testut sur le *squelette quaternaire de Chancelade*, c'est-à-dire que nous les voyons dans la constitution anatomique du crâne dont la capacité est à

peu près semblable et quelquefois supérieure à celle des crânes européens actuels, « dans le développement du front dont la courbe, régulière et gracieuse, rappelle nos races les plus civilisées et dénote bien certainement une belle organisation cérébrale¹. »

Les *caractères d'infériorité* se retrouvent souvent dans le prognathisme facial (corps n^{os} 11 et 12), dans la configuration des molaires croissant de la première à la troisième (corps n^o 19), dans l'incurvation des humérus et des cubitus, dans la constitution anatomique des fémurs avec la platymérie, le troisième trochanter et la fosse hypotrochantérienne, etc. Nous retrouvons de même ces caractères d'infériorité dans la platycnémie, la rétroversion de la tête des tibias ainsi que dans la présence des facettes astragaliennes.

La majorité des squelettes de Chamblandes se rapprochent, par leurs caractères, de la race de *Cro-Magnon* ou de *Baumes-Chaudes-Cro-Magnon* de M. le professeur Georges Hervé, laquelle paraît être incontestablement la descendante de la race quaternaire et paléolithique de *Laugerie-Chancelade*, dont tous les caractères ont été si remarquablement mis en évidence par la savante monographie que M. le professeur Testut a consacrée à la description du squelette de Chancelade, laquelle « a permis d'établir que, parmi les races aujourd'hui vivantes, celle qui présente avec le Troglodyte de Chancelade le plus d'analogie est celle des Eskimaux. »².

Si nous admettons donc, comme tout permet de le faire, à l'heure qu'il est, que la race de Cro-Magnon est bien la descendante de l'ancienne race quaternaire de Laugerie-Chancelade, c'est avec les Eskimaux de l'Est, ceux

¹ Testut, *loc. cit.*, page 240.

² Georges Hervé, *La race des Troglodytes magdélieniens*. « Revue de l'Ecole d'Anthrop. de Paris. » 1893, page 182.

du Groënland et du Labrador, qu'il faudrait chercher, parmi les races actuelles, celle qui, au point de vue ethnique, se rapproche le plus de la majorité des squelettes préhistoriques de Chamblandes. A cette occasion on me permettra de reproduire ici quelques mots d'un travail que j'ai publié en 1900 dans le Bulletin de la *Société neuchâteloise de Géographie*, travail intitulé *L'Ethnogénie des populations helvétiques* et où je disais, à propos des populations préhistoriques de la Suisse, ce qui suit :

« Les nombreuses recherches faites en Suisse jusqu'à ce jour par les archéologues et les anthropologistes n'ont pas amené la découverte de restes humains ou de débris d'industrie se rapportant aux premières époques quaternaires, chelléenne, acheuléenne, moustérienne et solutréenne, alors que vivait ailleurs et principalement dans le Nord de la France, en Belgique, en Alsace, en Allemagne du Sud, la première race humaine fossile, connue sous le nom de *race de Neanderthal* (entre Düsseldorf et Elberfeld, Prusse rhénane), improprement désignée quelquefois sous le nom de race de Canstadt, caractérisée par un crâne allongé, aplati (dolicho-platycéphale), au front fuyant, avec des arcades sourcilières proéminentes, formant une véritable visière au-dessus de la face, et par une taille moyenne, plutôt petite, variant, d'après les restes squelettiques très robustes qu'elle nous a laissés, entre 1 m. 53 et 1 m. 61.

» Cette race qui, en somme, n'est que peu connue, malgré les ossements recueillis à Spy en Belgique, à Marcilly-sur-Eure et à Bréchamps (Eure-et-Loire), à Marlanaud (Ariège), à la Naulette en Belgique et à Eguisheim près de Colmar, paraît avoir mené une vie errante, mais la Suisse, à ce moment, était presque complètement recouverte de son manteau de glace, et il est probable que l'homme du Neanderthal, s'il a habité notre pays, n'a fait que le parcourir à la recherche de gibier, ne s'y fixant jamais d'une manière sédentaire. Cette race ne peut donc avoir joué, en

tant que facteur ethnique, aucun rôle important dans la formation des populations helvétiques. »¹

* * *

« C'est seulement à l'époque magdalénienne, vers la fin du paléolithique, c'est-à-dire dans le post-glaciaire complet, que l'on trouve les premières traces de l'homme en Suisse ; les débris de faune et les objets de l'industrie magdalénienne que nous rencontrons dans les stations helvétiques de cette époque sont nombreux et variés et nous permettent de considérer comme démontré que les premiers occupants du sol helvétique étaient les hommes des stations paléolithiques découvertes dans diverses parties de la Suisse : celles en particulier de Veyrier, au pied du Salève, dans la Haute-Savoie, mais à quelques pas de la frontière suisse, du Scé près de Villeneuve, du Moulin de Liesberg, entre Delémont et Laufen, de Belle-Rive, entre Soyhières et Delémont et enfin les deux stations schaffhousaises de Thayngen et du Schweizersbild qui sont, de toutes, les plus importantes. Les nombreux objets trouvés dans ces stations sont des couteaux, scies, aiguilles, harpons, marteaux, en os de renne ou en silex, mais jamais polis ni perforés. Enfin, des dessins intéressants, gravés sur la pierre ou sur des bois de rennes, ainsi que des sculptures, révèlent un certain sentiment artistique chez ces populations disparues.

¹ J'ai signalé dans mes *Descriptions des restes humains*, etc., page 45, un crâne provenant de la station lacustre de Corcelettes, comme se rapprochant, par quelques-uns de ses caractères, du type neanderthaloïde ; un autre crâne, absolument intact, qui vient de l'ancien cimetière de Saint-Roch, à Lausanne, présente, lui aussi, plusieurs caractères qui le rattachent à la première race humaine fossile. Ces exemples isolés se rapportant à deux époques très éloignées permettent peut-être de supposer que l'ancienne race de Neanderthal reparait quelquefois par atavisme en Suisse. Des exemples analogues ont été rencontrés par M. le D^r Collignon, en Lorraine, et par de Quatrefages, dans la Moselle.

A cette époque reculée le climat était arctique, des animaux confinés aujourd'hui dans les régions polaires ou sur les hauteurs glaciales des Alpes habitaient nos plaines : tels, par exemple, le campagnol des neiges, le lièvre variable ou lièvre blanc, le lagopède ou perdrix des neiges, le bouquetin, le chamois, l'isatis ou renard bleu, l'ovibos ou bœuf musqué, l'ours noir, le lemming à collier, des troupeaux de rennes, de chevaux et d'hémiones, poursuivis par les gloutons et les loups, erraient à la surface de la Suisse. L. Rüttimeyer a même reconnu, parmi les ossements de la station de Thayngen, le lion, le mammoth, le rhinocéros et l'urus. Dans les vallées, au bord des fleuves, les castors construisaient, vers la fin de la période, leurs demeures et leurs digues.

Bien qu'aucun reste squelettique de ces Troglodytes magdaléniens n'ait été rencontré dans les stations helvétiques, il est probable qu'ils devaient appartenir à la même race que ceux qui ont été découverts en France, et qui, d'après les squelettes de *Laugerie-Basse* et de *Chancelade*, possédaient une taille moyenne de 1 m. 60, un corps large et trapu, une ossature robuste, un crâne fortement dolichocéphale, assez volumineux, à indice céphalique de 72, des crêtes temporales peu divergentes, des os malaires projetés en dehors, indiquant une face large, des orbites mésosèmes, un orifice nasal étroit, à bord inférieur tranchant, une région sous-nasale peu élevée et non prognathe. La mâchoire inférieure présentait un menton très accusé et très proéminent ¹.

La provenance de ces dolichocéphales de la fin des temps quaternaires qui constituent la *race de Laugerie-Chancelade* des anthropologistes français est inconnue, mais au point de vue anatomique et ethnographique, ils

¹ G. Hervé. *La race des Troglodytes magdaléniens*. « Revue mensuelle de l'École d'Anthropologie de Paris. » 1893, page 180.

présentent une très grande analogie de caractères avec les Esquimaux actuels, ceux du Groënland et du Labrador ¹ en particulier, et il est fort probable qu'à la fin du paléolithique, la température étant devenue plus douce, une partie des populations magdaléniennes a émigré à la suite du renne, qui formait avec le bœuf et le cheval le produit le plus abondant et le plus régulier des chasses (de Mortillet), vers le Nord-Est européen, vers le Nord-Ouest et les terres arctiques, avant la rupture des communications terrestres avec l'Amérique ².

Il est cependant permis de supposer, malgré l'absence de documents, que les populations de la race de Laugerie-Chancelade sont en partie restées en Helvétie après le départ du renne et qu'elles ont donné naissance, durant la période néolithique, comme en Gaule, à leur descendance directe, la race de *Baumes-Chaudes-Cro-Magnon*. Cette race n'a pas été jusqu'à présent rencontrée, en Suisse, dans les stations de la pierre polie, mais, pour ma part, bien qu'il ne soit pas possible de se prononcer maintenant d'une manière certaine, je suis assez porté à considérer quelques crânes des stations lacustres du bronze, de l'âge du fer et des temps actuels, classés dans le type de Sion de His et Rüttimeyer (type extraordinairement confus, il faut le reconnaître, et qu'il faudrait supprimer de la nomenclature anthropologique de notre pays), comme présentant certains caractères de la race dolichocéphale de *Baumes-Chaudes*, si fréquente en France pendant toute la durée de la période néolithique, et dont les prédécesseurs ont peuplé l'Europe centrale et occidentale peu après la

¹ A. Schenk. *Note sur deux crânes d'Esquimaux du Labrador*. « Bulletin de Société Neuchâteloise de Géographie. » Tome XI. 1899.

² G. Hervé. *L'Ethnogénie des populations françaises*. « Revue mensuelle de l'École d'Anthropologie de Paris. » 1896.

race de Neanderthal, s'ils ne sont pas, toutefois, les descendants modifiés de cette dernière. »

On le voit, les résultats obtenus par les fouilles de Chamblandes lèvent tous les doutes et viennent confirmer mon opinion plus que je n'osais l'espérer, car il est aujourd'hui acquis que les anciennes races paléolithiques ont vécu dans nos contrées à la fin des temps quaternaires et s'y sont succédé, plus ou moins pures, plus ou moins métissées, jusqu'à l'aurore des temps néolithiques.

Conclusions.

Les fouilles des sépultures préhistoriques de Chamblandes ont produit, comme j'ai essayé de le démontrer au cours de cette étude, d'importants résultats au point de vue anthropologique et archéologique ; elles viennent combler, dans une certaine mesure, une des lacunes qui existaient dans les connaissances de l'histoire primitive de notre pays.

Il est, en effet, désormais acquis que des populations de petite taille, et présentant des caractères particuliers, les rattachant aux races humaines paléolithiques, vivaient dans nos contrées, sur les bords du Léman, au commencement de l'époque néolithique et probablement même avant la construction des premières habitations lacustres.

D'une manière générale les résultats obtenus nous permettent de formuler les conclusions suivantes :

1° Les populations préhistoriques de Chamblandes enterraient leurs morts à l'intérieur de sépultures cubiques, dallées et orientées de l'est à l'ouest, en leur donnant toujours une position accroupie caractéristique et en les couchant sur le côté gauche, la tête étant située à l'est. A l'intérieur des sépultures se trouvaient ordinairement deux squelettes de sexe et d'âge différents, accompagnés quelquefois d'un squelette de jeune enfant. Les sépultures ont